



Est-ce qu'un parking partagé est considéré comme une route ?

Par **Qstef**, le **22/02/2019** à **11:05**

Bonjour,

J'ai un dépôt de stockage partagé avec plusieurs entreprises. C'est-à-dire que mon local fait partie d'un entrepôt de 100 m de long partagé en 4, et je possède celui du milieu.

Il y a un parking clos, pour l'ensemble du dépôt et toutes les entreprises l'utilisent, autant pour garer les voitures des employés que pour les camions d'appro.

Dans le cadre de l'utilisation de chariot de levage (style Manitou), est-ce que le parking est considéré comme une route ou bien comme un espace privé ? d'après ce que j'ai compris, les demandes de formations et les responsabilités ne sont pas les mêmes.

Merci de votre aide

Par **P.M.**, le **22/02/2019** à **11:49**

Bonjour,

Apparemment, c'est un espace privé non ouvert à la circulation publique...

Par **Qstef**, le **22/02/2019** à **11:54**

c'est ça.

Mais il y a d'autres personnes, qui font partie des entreprises autour. je ne suis pas tout seul sur le parking.

C'est là ma question. si j'étais tout seul, je ne me poserais pas la question. "je suis chez moi et je fais ce que je veux" en gros.

Le problème est que je partage le parking. Doc je ne sais pas quelle règle suivre

Par **P.M.**, le **22/02/2019** à **11:59**

En tout cas, ce n'est pas une route et les différents services d'habilitation devraient pouvoir vous renseigner...